

Qualité de la Construction  
Agrément et Spécifications

**COMMUNIQUE 514-A/ 42-3**

Après l'avis de la Commission d'agrément des laboratoires en sa réunion du 3 novembre 2003, ce communiqué annule et remplace le communiqué 514-A/42-2 du 30-03-1999 repris dans la circulaire 514-A/11 "Laboratoire d'essais", en y indiquant les prix des essais acceptés de commun accord. Une remise de dix pour cent sur le prix d'un essai est autorisée lorsque celui ci est répété cinq fois ou plus.

**03.00.00. Catégorie III : CIMENTS**

\*\*\*\*\*

**Suivant les exigences reprises dans la norme NBN EN 197-1 de 2000**

<u>Essais de base</u>		prix € 1986
03.00.01	Essai de compression Préparation des éprouvettes Essai proprement dit (6 compressions)	NBN-EN 196-1  30,49 60,98
03.00.02	Mesure de la prise (préparation non comprise)	NBN-EN 196-3 30,49
03.00.03	Mesure de la stabilité "Le Châtelier" (préparation non comprise)	NBN-EN 196-3 30,49
03.00.04	Dosage de la perte au feu	NBN-EN 196-2 25,41
03.00.05	Dosage du résidu insoluble	NBN-EN 196-2 50,82
03.00.06	Dosage du sulfate	NBN-EN 196-2 50,82
03.00.07	Dosage de l'ion chlore	NBN-EN 196-21 60,98
<b>03.00.50</b>	<b><u>Essais complémentaires</u></b>	
03.00.51	Dosage des alcalis (K <sub>2</sub> O et Na <sub>2</sub> O) par photomètre de flamme En complément d'une analyse complète	NBN-EN 196-21 101,64 74,37
03.00.52	Dosage du Fe <sub>2</sub> O <sub>3</sub> ou Al <sub>2</sub> O <sub>3</sub>	NBN-EN 196-2 152,45

Résidence Palace  
Rue de la Loi 155  
B-1040 Bruxelles

Tél : (02)287 31 53  
Fax : (02)287 31 51  
<http://mineco.fgov.be>

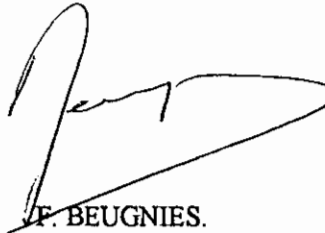
03.00.53	Dosage de $Al_2O_3$ et $Fe_2O_3$ pour le module de Tonerde	NBN-EN 196-2	162,62
03.00.54	a) Détermination de la teneur en laitier b) Détermination de la teneur en cendres volantes c) Détermination de la teneur en calcaires	NBN-ENV 196-4	611,18 (* (*
03.00.55	Chaleur d'hydratation		
	- méthode par conduction à 20°C et 3 jours	NBN B12-213	190,88
	- autre température et 3 jours entre 0 et 72 heures avec courbe d'évolution		210,09
	- méthode par dissolution: par échantillon pour un âge (avec chaleur dégagée du ciment anhydre et hydraté) par âge supplémentaire	NBN-EN 196-8	267,35 173,53 83,29
	- méthode Langavant: (méthode semi-adiabatique)	NBN-EN 196-9	711,7
03.00.56	Dosage de la silice ( $SiO_2$ ) - par gravimétrie - par méthode photométrique	NBN-EN 196-2	190,88 94,2
03.00.57	Dosage des sesquioxydes ( $R_2O_3$ )	NBN-EN 196-2	132,13
03.00.58	Dosage du CaO	NBN-EN 196-2	101,64
03.00.59	Teneurs en CaO et MgO	NBN-EN 196-2	121,96
03.00.60	Dosage du $CO_2$	NBN-EN 196-21	161,13
03.00.61	Analyse complète donnant la perte au feu, le résidu insoluble et les teneurs en $SO_3$ , MgO, CaO, $SiO_2$ , $Al_2O_3$ , $Fe_2O_3$ et $CO_2$ suivant la norme	NBN-EN 196-2 NBN-EN 196-21	406,67
	Par fluorescence au R.X.	(*1)	191,13
03.00.62	Dosage des sulfures	NBN-EN 196-2	50,82
03.00.63	Dosage des phosphates	NBN EN 1189	47,1
	Par fluorescence au R.X.	(*1)	191,13
03.00.64	Essai de flexion préparation des éprouvettes essai proprement dit (3 flexions)	NBN-EN 196-1	30,49 30,49

03.00.65	Détermination de la finesse de mouture		
	- par tamisage	NBN-EN 196-6	24,42
	- Surface spécifique à l'appareil Blaine (masse volumique absolue non comprise)	NBN-EN 196-6	65,44
	- Masse volumique absolue :		
	au volumétre "Le Châtelier" (*1)		30,49
	au pycnomètre	N.03.09 (1986)	50,82
03.00.66	Essais sur clinker		
	a) Broyage		voir 02.01.08
	b) Teneur en chaux libre		
	suivant ASTM C 114		46,11
	suivant N 04.07		86,27
	c) Dosage des quatre éléments principaux perte au feu, résidu insoluble, SO <sub>3</sub> et MgO	NBN-EN 196-2	152,45
03.00.67	Essais sur les chaux		
	a) Rétention d'eau	NBN-EN 459-2	51,56
	b) Teneur conventionnelle en CaO ou Ca(OH) <sub>2</sub>	NBN-EN 459-2	101,64
	c) Vitesse d'hydratation	NBN-EN 459-2	116,14
03.00.68	Essais de Pouzzolanité	NBN-EN 196-5	242,94

(\*1) Le mode opératoire est à convenir entre les parties.

(\*) Le prix de l'essai se calcule selon les prestations du laboratoire.

Ingénieur-Directeur,



F. BEUGNIES.